



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

Monsieur le Préfet de l'Oise  
Unité Départementale de l'Oise  
60000 Beauvais

Lille, le 21 novembre 2018

Objet : Création d'une plate-forme logistique de l'entreprise Victor Martinet sur  
la commune de Le Mesnil-en-Thelle (60)

**Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**

N° d'enregistrement Garance : n°2018 - 2886

Monsieur le Préfet,

L'autorité environnementale a été saisie le 20 septembre 2018 pour émettre un avis sur  
le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de  
deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le  
projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée